



LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COMMUNICATION CHARGÉ DE COMMUNICATION PARCOURS COMMUNICATION ET ARTS NUMÉRIQUES



*Formation sélective soumise à capacité d'accueil

DESSCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la communication – chargé de communication parcours communication et arts numériques a pour objectif de former des professionnelles et professionnels autonomes de la communication, capables de mener à bien des projets de communication, de leur conception à leur réalisation et d'intégrer une plus-value esthétique et artistique aux supports et contenus diffusés. La convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

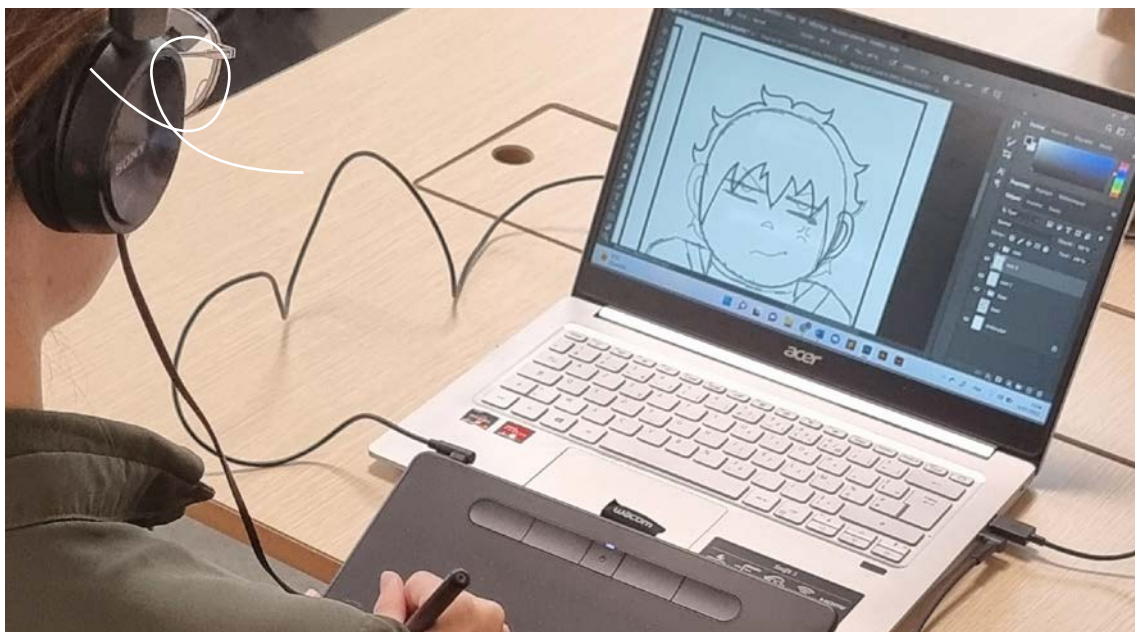
SECTEURS D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

- Chargée ou chargé de communication interne ou externe
- Chargée ou chargé de communication digitale
- Responsable de communication événementielle
- Rédactrice ou rédacteur web
- Community manager avec création artistique

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Cette licence s'adresse principalement aux étudiantes et étudiants titulaires d'un :

- diplôme universitaire de technologie Métiers du multimédia et de l'internet (DUT MMI) ;
- brevet de technicien supérieur Communication (BTS Communication).



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtrise des outils et supports professionnels de communication, traditionnels et numériques
- Définition et mise en place d'une stratégie de communication pour une organisation à l'écoute d'attentes locales
- Maîtrise de la création artistique au service de la communication
- Compétences rédactionnelles et éditoriales (communication professionnelle, conception, élaboration et évaluation de supports imprimés ou numériques)

POURSUITE D'ÉTUDES

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.